

Ecole maternelle La Ferme de Monsieur
Compte rendu du conseil d'école du 27 février 2024

A 18 h 00, à l'école, sont présents :

Education nationale :

Mme Cassandra Jousset, classe 1
Mme Stephanie Darchis, classe 2
Mme Sabine Coste, classe 3
Mme Laetitia Tertrait, classe 7
Mme Angeline Naud, classe 5
Mme Liliane Andlauer, classe 6 et direction d'école
Mme Karine Reautey, classe 4
Mme Marie Bichot, classe 8

Absents excusés : Mme Costa Marimootoo IEN de la circonscription de Marolles en Brie

Représentants de parents d'élèves élus au conseil d'école :

Mr Gomes de Carvalho
Mme Despretz
Mr Domingos
Mme martins
Mr Fabre
Mme Lorenzato
Mr Morainville
Mme Dinis Ramos
Mme Loric
Mme Lay

Représentants de la Mairie :

Mr Thoreau, maire de Mandres les Roses, Mme Saunier, Maire adjointe, Mme Cordoeiro,
Directrice du service enfance jeunesse population

1- Préparation de la rentrée 2024

Effectifs :

Les effectifs pour la rentrée 2024, à ce jour, sont les suivants:

PS : 39 (inscrits à ce jour mais 49 en prévision selon les naissances)

MS : 51

GS : 61

Soit 151 élèves inscrits à ce jour.

Les chiffres sont sensiblement les mêmes que l'année dernière à la même époque.

Sur les dernières années nous avons eu, en moyenne, entre 20 et 30 inscriptions entre février et septembre.

La fermeture de la 8^{ème} classe a été d'ores et déjà actée donc nous aurons 7 classes à la rentrée 2024.

Les chiffres seront remontés à l'inspection selon le calendrier de la carte scolaire.

Un point sur la situation de l'école sera fait lors du dernier conseil d'école.

Les logements en construction sur Mandres seront livrés au printemps (32 logements à

partir du T3). Selon les prévisions de la mairie cela représenterait environ 7 inscriptions d'enfants en maternelle avec les pavillons individuels.

Accueil des futurs PS et modalités de la rentrée 2024:

Les familles des futurs élèves de Petite Section seront conviées, comme chaque année, à une rencontre courant juin. Deux dates seront proposées aux familles pour ce premier contact. Les parents et les enfants pourront visiter l'école puis assisteront à une petite réunion où seront développées les modalités de la rentrée et quelques questions d'ordre pratique et logistique.

Un livret d'accueil préparant la rentrée sera envoyé aux familles par courrier en mai.

La rentrée scolaire se tiendra le lundi 2 septembre 2024. Les élèves de Petite Section bénéficieront de la présence prolongée des parents lors de l'accueil de cette première journée de classe. Les modalités précises de cette rentrée 2024 seront fixées ultérieurement au regard des directives ministérielles et surtout de la situation de notre école.

Ainsi, si nous n'avons pas de comptage de rentrée, nous ferons une rentrée échelonnée sur toute la matinée pour les élèves de Petite Section, ce qui permettra de faire des petits groupes d'enfants et une rentrée plus sereine et plus calme.

En revanche, si nous avons un comptage de rentrée, il se peut que la présence de tous les élèves soit demandée pour une certaine heure ; ce qui peut réduire de façon plus ou moins significative le temps d'accueil échelonné des PS.

L'organisation de la rentrée des MS et GS sera également fixée ultérieurement en fonction de la situation. Nous espérons néanmoins pouvoir procéder comme pour la rentrée 2024, où tous les parents d'élèves de MS et GS ont pu accompagner les enfants jusqu'aux portes extérieures des classes et avaient pu rester un moment avec les enfants et les enseignants. Nous en saurons davantage lors du dernier conseil d'école, le mardi 11 juin 2024, lorsque nous aurons les nouveaux chiffres des inscriptions.

2- Vie scolaire

Rencontres familles/enseignants :

Tous les parents désireux de rencontrer l'enseignant de leur enfant ont pu bénéficier d'un entretien individuel autour d'un bilan semestriel et du carnet de réussites maternelles. Les entretiens ont eu lieu juste avant les vacances.

Une très grande majorité des parents a accepté volontiers le rendez-vous proposé.

A la fin du deuxième semestre, seuls les parents des élèves en difficultés seront sollicités par les enseignants pour un entretien individuel. Les autres devront faire la démarche de demander un entretien s'ils le souhaitent.

Projets en relation avec le projet d'école :

Dans le cadre du projet d'école 2021-2023 au sein de l'axe « Climat scolaire », une **semaine autour des valeurs de la République** a lieu chaque année. Nos élèves travaillent autour des symboles de la république.

Après avoir travaillé sur la devise de la France et sur le drapeau tricolore les deux dernières années, cette année c'est **Marianne** qui a été choisie. La semaine du 4 décembre 2023 les élèves ont réalisé les éléments d'une fresque représentant 3 Marianne en bleu, blanc et rouge. Le tout a été assemblé le vendredi 8 décembre 2023 « jour de la laïcité »!

Projets à venir :

La maîtrise du langage est un axe prioritaire du projet d'école.

Le « prix littéraire » (travail de compréhension fine des histoires) aura lieu **du 4 au 15 mars** et portera cette année sur le thème de « **L'égalité filles/garçons** ».

Ainsi, le prix littéraire sera également en adéquation avec le troisième axe de notre projet d'école : l'axe climat scolaire « Aller bien pour mieux apprendre ».

Les trois livres sélectionnés par les enseignants cette année sont : « **Dinette dans le tractopelle** », « **Longs cheveux** » et « **La révolte des cocottes** ». Ils seront étudiés dans chaque classe au cours de ces deux semaines. A l'issue de ces deux semaines, **un vote à bulletin secret sera organisé le vendredi 15 mars 2024**. Ce scrutin désignera le livre préféré des élèves. Un travail autour du sens du « vote » sera réalisé dans les classes à cette occasion (projet d'école, axe climat scolaire).

La collaboration se fera avec la librairie de Villecresnes, « Au fil des pages », qui participe chaque année activement au Festival du livre de Villecresnes.

La fête du jeu aura lieu la semaine du 25 mars 2024

La fête du livre de l'école aura lieu la semaine du 27 mai 2024

Les parents volontaires seront conviés à venir faire des lectures et des jeux de société au sein de la classe de leur enfant tout au long de la semaine. Ces deux projets tendent à ouvrir davantage l'école sur l'extérieur et favoriser les échanges école/famille et la co-éducation (axe climat scolaire). Ils permettent également aux familles de faire découvrir aux enfants de nouveaux jeux et de nouveaux livres qui viennent du milieu familial.

Festivités :

La fête de Noël a eu lieu le 22 décembre 2023 à l'école. Chants, danses et goûter étaient au programme des festivités. Nous remercions les représentants des parents d'élèves pour leur contribution à la fête. Elfes et clowns chanteurs/danseurs ont été appréciés par les enseignants...et par les élèves également ! Toute l'équipe leur donne rendez-vous l'année prochaine avec une nouvelle chorégraphie...

Une journée de carnaval a eu lieu le vendredi 9 février : A cette occasion, les élèves qui le souhaitaient sont venus déguisés. Nous avons défilé puis dansé.

Le spectacle de fin d'année aura lieu le samedi 22 juin 2024. Chaque classe effectuera une **danse** (dans le cadre de notre projet danse et du parcours culturel des élèves, avec la collaboration de notre intervenante et professeur de danse Mme Rech Leroux). Puis les enfants chanteront au sein de la **chorale d'école**.

Le thème du spectacle est en adéquation avec l'année olympique : le sport !

Sorties et spectacles

Les élèves assisteront le **mardi 5 mars** au nouveau spectacle de Pakita la conteuse. Tout le monde a été ravi de ses deux précédentes prestations c'est pourquoi nous avons décidé de réitérer l'expérience avec son nouveau spectacle interactif : « **Pakita, la lune a besoin de toi !** »

La représentation aura lieu à la salle d'Orléans. Nous remercions la mairie de mettre de nouveau à notre disposition la salle de spectacle de la commune qui offre un cadre parfait aussi bien pour les spectateurs que pour les prestataires.

Le **vendredi 15 mars**, tous les élèves de l'école participeront à la **course « 1, 2, 3 courez. » Challenge Jacques Ducasse/ELA**. Cette course s'engage **dans la dynamique**

sportive de cette année olympique et inscrit petits et grands dans un engagement citoyen et une sensibilisation à une maladie génétique rare et grave.

Concernant la traditionnelle **sortie de fin d'année**, l'équipe n'a rien décidé de définitif mais il est probable que nous allions au **zoo de Ferolles Attilly**.

Il nous reste à voir ce qu'il est possible d'organiser pour les cars en fonction de notre budget. Mme Andlauer demande à la mairie s'il est possible d'avoir le tableau de tarification des transports afin de gérer au mieux notre budget. La mairie transmettra le tableau.

Liaison GS /CP :

Les rencontres pour la liaison GS-CP ont commencé. Les enseignants de CP et Mme Mangé directrice de l'élémentaire se sont réunis au mois de janvier avec tous les enseignants de la maternelle pour faire le point sur la scolarité des actuels élèves de CP et permettre ainsi à l'équipe de la maternelle d'avoir un suivi de leurs anciens élèves.

Suite aux auto-évaluations d'école, les enseignants des deux écoles ont décidé de se rencontrer plus régulièrement dans l'avenir afin **d'échanger et d'harmoniser certaines pratiques pédagogiques**.

La prochaine réunion aura lieu le **7 mars** pour commencer une **harmonisation du geste d'écriture**.

Par ailleurs, comme les années précédentes, **il y aura des rencontres entre les élèves :**

- un premier temps d'**observation** en classe de CP
- un second temps en juin pour **une visite de l'école élémentaire** et une **rencontre sportive avec les CP**.

Les dates seront fixées lors de la réunion du 7 mars.

Temps périscolaire :

Cantine : Les jours de grève du personnel municipal ont impacté les temps d'enseignement car la nécessité d'apporter un pique nique contraint l'équipe enseignante

- à vérifier que les élèves ont bien leur pique-nique le matin
- à récupérer tout au long de la matinée les pique-niques apportés par les parents qui ont oublié ou qui n'ont pas reçu le mail de la mairie les informant de la grève et de la nécessité d'un pique nique.
- à appeler les familles que les maîtresses n'ont pas vues le matin et dont les enfants n'ont pas de pique nique.

Mme Andlauer demande s'il serait possible pour la municipalité, les jours de grève de la cantine, d'envoyer une personne pour gérer les « oublis » de repas ?

Mme Cordoeiro répond que les ATSEM peuvent vérifier que chaque élève a bien son pique-nique et qu'en cas de doute ou d'oubli, il convient d'appeler la mairie qui se chargera de contacter les familles.

Elle explique qu'il y a, par ailleurs des repas de secours en cantine qui peuvent être utilisés si un élève se retrouve sans repas au moment du déjeuner.

3- Sécurité

Exercice d'évacuation incendie :

Un exercice d'évacuation incendie sera programmé très prochainement. Les enseignants seront prévenus mais pas les élèves, ni les parents. Le troisième exercice aura lieu au mois de juin et ni les enseignants, ni les enfants, ni les parents ne seront prévenus.

L'exercice d'évacuation a eu lieu le lundi suivant : 4 mars et s'est déroulé pour le mieux. Les élèves ont évacué les locaux dans le calme en 3minutes et 05 secondes.

Exercice de confinement PPMS

L'exercice attentat-intrusion a eu lieu **le lundi 4 décembre 2023** et s'est déroulé sans problème particulier. Il s'agissait pour chaque classe de se confiner dans sa salle. Toutes les classes se sont confinées rapidement et sans panique pour jouer au jeu du « cache cache ».

Néanmoins certains points restaient à améliorer et il serait souhaitable :

- D'occulter les classes 1, 2 et 3 (fenêtres sur le jardin)
- De changer les films occultants actuels de l'école par des films « miroir sans teint », qui permettent de voir à l'extérieur (d'où vient le danger) sans être vu de l'extérieur.
- De relier le système d'alarme aux forces de l'ordre ou à la mairie...
- De rajouter un verrou entre les salles 6 et 7 du côté de la salle 6 qui ne peut fermer la porte communicante.
- De revoir le fonctionnement des verrous de toutes les classes régulièrement car ils ont tendance à se gripper.

Concernant les films « miroir », la mairie s'engage à se renseigner davantage et à faire un essai sur une classe afin d'en tester l'efficacité.

La mairie est en attente d'un devis pour faire relier le système d'alarme au commissariat et/ou à la mairie.

Par ailleurs, il est convenu par l'équipe enseignante de maintenir l'alarme enclenchée tout au long du confinement en cas de réel danger attentat intrusion car l'alarme couvre les bruits éventuels des petits dans les salles et complique la communication entre intrus. (L'alarme étant beaucoup plus forte dans les couloirs que dans les salles). Une fois l'alarme éteinte, repérer des présences dans les salles est facile car le maintien du silence dans les classes est très compliqué avec des élèves de 3 à 6 ans...

Pour rappel : l'alarme PPMS ne permet toujours pas de savoir s'il faut fuir ou se cacher. En cas de réel danger, chaque enseignant devra juger seul de l'attitude à adopter en fonction des circonstances.

Un PPMS qui répondra aux problématiques locales (inondation, risque chimique, seveso etc) sera effectué le 18 mars. Il s'agira pour les classes de se mettre à l'abri dans l'espace prévu à cet effet par le PPMS Risques Majeurs.

Le DUERP (document unique d'évaluation des risques professionnels) de l'école doit être remis à jour. Dans le cadre d'une réunion de direction, il a été demandé aux directions d'école de lister tous les points de danger éventuels de l'école. Mme Andlauer souhaite le faire en collaboration avec la municipalité et les représentants des parents d'élèves.

Les représentants des parents d'élèves et la municipalité se rendront disponibles sur des temps de pauses méridiennes pour travailler en groupes avec l'équipe enseignante à la mise à jour du DUERP.

4- Finances

Coopérative scolaire

Mme Darchis, responsable de la tenue des comptes de coopérative présente un bilan.

- le photographe a rapporté à la coopérative 1379 euros
- les dons des parents ont rapporté 3959 euros.
- La coopérative de l'école présente un solde créditeur de 6043 euros.

Nous mettons d'ores et déjà de côté :

- les frais incompressibles (frais bacaires et adhésions OCCE) : 500
- le règlement de la SACEM : 200
- 150 euros par classe pour les différents projets : 1200 euros

Soit un total de 1900 euros.

Il reste donc un solde de 4143 euros pour :

- la sortie de fin d'année (environ 2500 euros pour les 8 classes)
- le remboursement des dépenses en cours de chaque classe (pâtisserie, fête des parents, plantations ou élevages...)
- du matériel pour le spectacle du 22 juin 2024
- jeux pour la ludothèque mathématique
- réassort des jeux extérieurs

Budget mairie :

Il a été demandé par le conseil des maîtres :

- Fournitures scolaires et bureau : 7320 euros (40 euros par élève) car le budget de 2023 de 6500 euros (soit 35 euros par élève) s'est avéré un peu juste pour l'achat des fournitures annuelles.
- Transports : 3500 euros (identique à 2023)
- Projet danse : 5040 euros (identique à 2023)

Le budget sera voté en mars 2024.

~~Mr le maire explique que le budget « fournitures scolaires » a été diminué pour cette année scolaire car il a fallu faire face à d'autres dépenses au sein de la commune et que d'autres budgets ont également été impactés. Il reste néanmoins attentif aux besoins des écoles.~~

L'équipe enseignante fait part des difficultés budgétaires notamment en ce qui concerne la dotation en fournitures scolaires et son souhait de retour à une dotation par élève de 40€.

Monsieur le Maire a rappelé que la commune contribuait aux fournitures dans des proportions plus importantes que les communes alentour. Il a également précisé que face aux différentes contraintes budgétaires de la commune, des efforts étaient attendus et portés dans tous les domaines y compris sur la dotation. Néanmoins, la ville reste sensible aux besoins des écoles et les invite à informer la commune des difficultés possibles en cours d'année. Elles seront examinées avec toute l'attention requise.

5- Travaux

Concernant les travaux demandés par la commission de sécurité :

- Identifier l'ensemble des locaux : la salle des maîtres est identifiée « bureau » et la classe 8 est identifiée « alsh ». La mairie prend note.
- Fixer l'extincteur à l'extérieur du local TGBT. La mairie vérifiera si cela a été fait.
- Installer un report d'alarme dans le bureau du périscolaire. La mairie prend note.

Concernant les travaux demandés par l'équipe enseignante :

- Verrou à poser classe 6 (sur la porte partagée avec la classe 7)
- Verrou à poser sur les portes du réfectoire
- Déplacement de la boîte aux lettres de la FCPE, ainsi que leur panneau d'affichage, coté cour.
- Un élargissement de la zone pavée devant la classe 5 a été demandé par Mme Naud, car le matin, les enfants qui veulent dire au revoir aux parents qui se trouvent dans la rue devant la grille, les rejoignent en passant dans la terre puis regagnent la salle de classe les pieds boueux.

La mairie transmettra les demandes aux services techniques.

Concernant le projet d'agrandissement de l'école

La municipalité espère un début des travaux fin 2024.

Dans le cadre de ce projet d'agrandissement, le conseil d'école se prononce pour l'installation du wifi.

L'équipe enseignante demande s'il est possible de mettre des portes avec des poignées hautes (hors de portée des enfants) aussi bien dans l'agrandissement que dans la partie de l'école existante. La municipalité étudiera la faisabilité de la demande le moment venu.

(En attendant, des verrous ont été posés sur toutes les portes).

6- Investissements

Investissements demandés par l'école :

- Table Carélie 200x80 mobile T2, ref LH33044D chez MANUTAN, prix TTC : 445,42 euros

- Table monoplace K Briol 60x60, quantité : 6, Ref 3409871 chez UGAP, prix total : 1176,48 euros

Soit un investissement à hauteur de : 1622 euros environ

Divers.

Les représentants des parents d'élèves demandent si tous les élèves notifiés bénéficient d'une AESH. Mme Andlauer explique que 3 élèves sont notifiés.

L'un d'eux nécessite une AESH et une attention de chaque instant pour des raisons de sécurité. Il a donc une AESH individualisée qui lui a été attribuée.

Les deux autres élèves ont une notification également pour des AESH individuelles mais une seule AESH a été affectée sur notre école, aussi l'équipe a choisi de mutualiser cette AESH avec l'accord des familles et de l'AESH. Les emplois du temps des élèves notifiés ont été adaptés en conséquence et cela se passe plutôt bien ainsi.

Les parents d'élèves expliquent qu'il y aura une bourse aux vélos le 29 mars à Marolles et demandent si l'équipe peut transmettre l'information sous forme de flyer sur Educartable. Les enseignantes n'y voient pas d'inconvénient.

Les représentants des parents d'élèves demandent à la municipalité si la réunion d'information du début d'année avec le périscolaire peut avoir lieu une quinzaine de jours après la rentrée. La municipalité n'y voit pas d'inconvénient.

Les parents d'élèves demandent à la municipalité s'il lui sera possible de fournir à nouveau les barnums pour la fête de fin d'année et de les déposer à l'école la veille de la fête. Par ailleurs, ils souhaiteraient une estrade afin de mieux voir les prestations des élèves.

La mairie répond qu'il n'y a pas de problème concernant les barnums. En revanche, pour différentes raisons, l'estrade n'est pas la solution adaptée. Mr le Maire propose un praticable plus facile à monter. La municipalité reviendra vers l'équipe enseignante pour lui donner les dimensions du praticable et voir si la solution correspond aux besoins.

Les représentants des parents d'élèves évoquent la possibilité d'un projet de fresque participative sur les murs de l'école. L'équipe enseignante est intéressée et la mairie n'y voit à priori pas d'inconvénient. Cependant, le projet nécessiterait un budget relativement conséquent qui demande réflexion. Parents d'élèves et enseignants se renseigneront sur les différentes possibilités.

Concernant la cantine, les parents d'élèves jugent que pour le confort des élèves de petite section, il serait opportun qu'il y ait un adulte supplémentaire lors du premier service. La mairie explique qu'il s'agit de nouveau d'une question de budget.

L'équipe enseignante demande si toutefois, un adulte supplémentaire pouvait être présent au mois de septembre sur la pause méridienne pour aider les nouveaux élèves de petite section dans le réfectoire et également au moment du coucher. Cette aide ponctuelle serait précieuse sur ce premier mois de l'année scolaire qui s'avère de loin la plus compliquée.

La municipalité note la demande.

Concernant les incivilités et la circulation aux abords de l'école (rue des princes de Wagram), il est évoqué la possibilité de mettre la rue en sens unique. Toutefois la mise en place du concept s'avère compliquée.

En attendant, les barrières posées actuellement seront déplacées afin d'octroyer plus d'espace à la circulation et à la dépose des élèves.

Mme Andlauer remercie tous les membres du conseil d'école pour leur présence et leur collaboration.

Fin du conseil d'école à 20h30.